



Communiqué de presse

Embargo: 11.12.2017, 9:15

3 Travail et rémunération

N° 2017-0252-F

Compte satellite de la production des ménages 2016

La valeur du travail non rémunéré se monte à 408 milliards de francs

Neuchâtel, 11.12.2017 (OFS) – **9,2 milliards d'heures de travail non rémunéré ont été accomplies dans notre pays en 2016. C'est davantage que le nombre d'heures de travail rémunéré (7,9 milliards d'heures). La valeur monétaire de l'ensemble du travail non rémunéré accompli en 2016 est estimée à 408 milliards de francs. Ce sont là quelques-uns des nouveaux résultats tirés du compte satellite de la production des ménages établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Le compte satellite de la production des ménages (CSPM) permet d'évaluer l'importance économique du travail non rémunéré en mettant la valeur monétaire fictive de ce dernier en relation avec la valeur ajoutée brute totale de la Suisse.

Davantage de temps investi dans le travail non rémunéré que dans le travail rémunéré

En 2016, la population résidente permanente de 15 ans et plus de la Suisse a travaillé pendant 9,2 milliards d'heures sans être rémunérée. Cela représente une moyenne de 1320 heures par personne. En comparaison, cette même population a travaillé pour un total de 7,9 milliards d'heures contre rétribution. Les femmes accomplissent 61,3% du volume de travail non rémunéré, les hommes 61,6% du volume de travail rémunéré.

Les travaux domestiques (tâches d'encadrement mises à part) représentent, avec 7,1 milliards d'heures, un peu plus des trois quarts du volume total du travail non rémunéré (77%). Les tâches de garde d'enfants et de soins à des adultes dans le ménage se chiffrent à 1,5 milliard d'heures par année (16% du volume total). 660 millions d'heures ont été investies dans le travail bénévole (7% du volume total). À noter que l'on a consacré plus de temps au travail bénévole informel (436 millions d'heures) qu'au travail bénévole organisé (224 millions d'heures).

La valeur monétaire fictive du travail non rémunéré comme base du compte satellite

Pour estimer la valeur monétaire fictive du travail non rémunéré, on calcule combien les ménages privés devraient payer une personne recrutée sur le marché du travail pour l'exécution de ces activités. Les coûts moyens de la main-d'œuvre par groupe de professions servent de valeurs de référence.

La valeur monétaire de l'ensemble du travail non rémunéré accompli en 2016 est estimée à 408 milliards de francs. Le travail domestique en constitue la majeure partie, soit 293 milliards de francs (72% environ de la valeur totale). On estime à 81 milliards de francs (20% de la valeur totale) la valeur monétaire des tâches de prise en charge et de soins et à 34 milliards de francs (8% de la valeur totale) celle du travail bénévole organisé et du travail bénévole informel considérés ensemble.

Le compte satellite de la production des ménages

L'objectif du compte satellite de la production des ménages (CSPM) est d'établir un lien entre le travail non rémunéré et les comptes nationaux (CN). La valeur ajoutée brute du travail non rémunéré des ménages privés représentait en 2016 41% de l'économie totale étendue à la production des ménages.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

.....

Renseignements:

Jacqueline Schön-Bühlmann, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 64 18,

e-mail: Jacqueline.Schoen-Buehlmann@bfs.admin.ch

Ueli Schiess, BFS, Section Comptes nationaux, tél.: +41 58 463 60 66,

e-mail: Ueli.Schiess@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

.....

Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0252.

La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Annexe méthodologique

Compte satellite de la production des ménages

Le Compte satellite de la production des ménages (CSPM) met la valeur monétaire du travail non rémunéré en relation avec la valeur ajoutée brute totale de la Suisse. Le CSPM se base sur les prestations productives des ménages privés qui ne sont pas commercialisées, autrement dit le temps consacré aux travaux non rémunérés des particuliers (par exemple, le travail domestique, les tâches de garde et de soins, le travail bénévole). Une évaluation monétaire de ce temps par la méthode des coûts du marché permet de comparer la production des ménages (comme flux monétaire «fictif») avec les comptes nationaux (CN).

Dans le CSPM, la production des ménages désigne tous les biens et services issus de la combinaison entre le travail non rémunéré réalisé par les membres des ménages et l'achat de biens de consommation durables et non durables. La production non marchande pour consommation finale propre (par ex. production agricole pour usage propre) est par conséquent attribuée à la production des ménages. Si le bien ou le service concerné est utilisé dans la production des ménages, les dépenses de consommation des ménages privés entrent par ailleurs dans la catégorie de la consommation intermédiaire, de la formation brute de capital fixe ou la consommation de capital fixe.

Economie totale (CN)

– ajustements

= économie totale ajustée

+ production des ménages (non incluse dans la CN)

+ production des ménages (incluse dans la CN)

= économie totale étendue

Évaluation monétaire du travail non rémunéré

Le travail non rémunéré a été évalué à l'aide des coûts moyens de la main-d'œuvre par heure travaillée. L'approche utilisée, fondée sur les coûts de la main-d'œuvre, correspond à la méthode dite des coûts du marché utilisée pour le compte satellite de la production des ménages. Pour établir la valeur monétaire du travail non rémunéré, on part en effet du principe que le ménage privé ou la personne privée confiée à une personne recrutée sur le marché du travail le soin d'effectuer ces tâches et adopte ainsi une position d'employeur.

Les coûts de la main d'œuvre comprennent l'ensemble des frais de personnel supportés par les employeurs, tels que les salaires et les traitements, les cotisations sociales (part de l'employeur) et d'autres dépenses (formation professionnelle, recrutement de personnel, etc.).

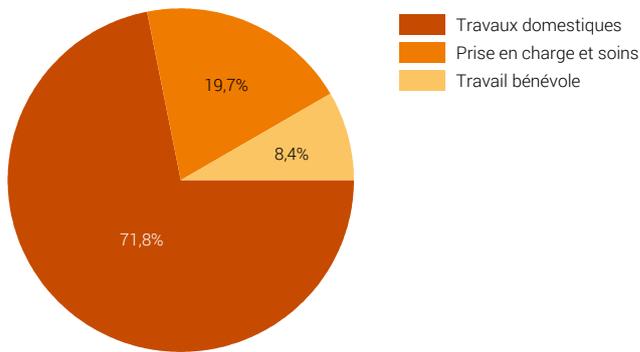
Révision 2017

En raison de changements dans les sources de données *l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)* et la *statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre*, les coûts moyens de la main-d'œuvre pour les diverses activités du travail non rémunéré sont désormais estimés à l'aide de groupes de professions comparables (CITP-08) et non plus à partir de la section économique (NOGA 2002) et du domaine d'activité des personnes salariées. Pour le travail bénévole organisé, l'estimation se base comme avant sur la position professionnelle des personnes salariées. La série chronologique commençant en 1997 a été recalculée avec cette méthode et adaptée aux comptes nationaux révisés.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans la fiche signalétique [Compte satellite de la production des ménages](#) et la publication [Compte satellite de production des ménages. Projet pilote pour la Suisse](#), OFS, Neuchâtel 2004.

Évaluation monétaire du travail non rémunéré, en 2016

Proportion selon le groupe d'activité, méthode des coûts du marché sur la base des coûts de la main-d'œuvre

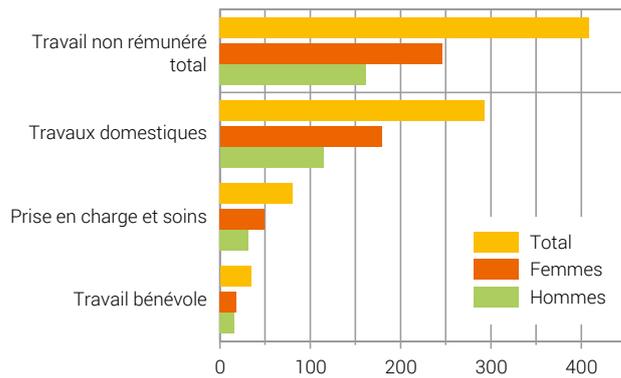


Sources: OFS – ESPA, ESS

© OFS 2017

Évaluation monétaire du travail non rémunéré, en 2016

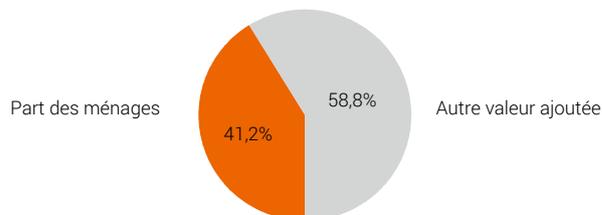
En milliards de francs, méthode des coûts du marché sur la base des coûts de la main-d'œuvre



Sources: OFS – ESPA, ESS

© OFS 2017

Part de la valeur ajoutée des ménages dans l'économie totale étendue, en 2016



Sources: OFS – CN, CSPM

© OFS 2017

Volume de travail non rémunéré, en 2016

T 1

Population résidente permanente de 15 ans et plus, en millions d'heures par année

	Total	Femmes	Hommes
Tous les travaux non rémunérés	9'241	5'663	3'578
Travaux domestiques total	7'075	4'367	2'707
Repas	2'015	1'330	685
Laver la vaisselle	797	474	323
Faire les achats	824	474	350
Nettoyer	1'195	843	352
Faire la lessive	545	427	117
Travaux manuels	444	163	281
Animaux, Jardinage	752	427	325
Travaux administratifs	502	228	274
Total garde et soins	1'506	922	584
Nourrir les petits enfants, les laver	366	249	117
Jouer avec les enfants, faire les devoirs, les accompagner	1'100	654	446
Soins et assistance aux adultes	40	20	21
Total travail bénévole	660	373	287
Travail bénévole organisé	224	96	128
Travail bénévole informel	436	277	159

© OFS, Neuchâtel / Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA), module Travail non rémunéré

Evaluation monétaire du travail non rémunéré, en 2016

T 2

Méthode des coûts du marché sur la base des coûts moyens de la main-d'œuvre 1)

En millions de francs par année

	Total	Femmes	Hommes
Tous les travaux non rémunérés	408'376	246'455	161'922
Travaux domestiques total	293'400	178'930	114'470
Repas	81'604	53'845	27'758
Laver la vaisselle	28'779	17'120	11'659
Faire les achats	35'030	20'161	14'868
Nettoyer	48'401	34'159	14'242
Faire la lessive	19'441	15'254	4'187
Travaux manuels	21'270	7'817	13'453
Animaux, Jardinage	33'710	19'144	14'567
Travaux administratifs	25'166	11'429	13'736
Total garde et soins	80'593	49'137	31'456
Nourrir les petits enfants, les laver	16'616	11'314	5'302
Jouer avec les enfants, faire les devoirs, les accompagner	62'134	36'925	25'209
Soins et assistance aux adultes	1'843	898	944
Travail bénévole total	34'383	18'388	15'996
Travail bénévole organisé	15'168	6'166	9'002
Travail bénévole informel	19'215	12'222	6'993

1) Coûts horaires moyens de la main-d'œuvre par heure effectivement travaillée, en francs, selon des groupes de professions sélectionnés.

© OFS, Neuchâtel / Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA), module Travail non rémunéré et Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)